

Métadonnées: PLANIFICATEURS AGRÉÉS DE LA RÉDUCTION DES SUBSTANCES TOXIQUES

Ce tableau fournit des informations essentielles sur les données du programme.

Titre	PLANIFICATEURS AGRÉÉS DE LA RÉDUCTION DES SUBSTANCES TOXIQUES
Résumé	<p>En vertu de la Loi de 2019 visant à rétablir la compétitivité de l'Ontario, la Loi sur la réduction des toxiques sera abrogée le 31 décembre 2021. Bien que ce changement signifie que certaines installations de fabrication et de minéralurgie ne doivent plus soumettre de nouveaux plans de réduction des substances toxiques, ni examiner des plans existants, ni déclarer de nouvelles substances, les installations ayant des plans existants et qui atteignent les seuils doivent continuer à déclarer annuellement ces substances jusqu'à la fin du programme.</p> <p>Cette liste comprend tous les planificateurs qui sont actuellement titulaires d'un permis de planificateur de la réduction des substances toxiques pour aider les installations à identifier qui peut fournir les services liés à la déclaration annuelle jusqu'à la fin du programme fixée au 31 décembre 2021. Les planificateurs agréés peuvent aussi donner des conseils aux installations qui recherchent volontairement des moyens de réduire leurs substances toxiques.</p>
Statut	Complété
Personne-ressource	Nom: Sherley Yan Man Fong Téléphone: (416) 314-5856 Organisation: Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs Poste: Administrative Services Assistant Rôle: auteure
Parties responsables citées	Nom: Sherley Yan Man Fong Téléphone: (416) 314-5856 Organisation: Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs Poste: Administrative Services Assistant Rôle: auteure
Mots-clés	substances toxiques, réduction des toxiques
Limites géographiques	Limite ouest : - 95,15699 Limite est : - 74,30798 Limite sud : 41,6723 Limite nord : 56,850117
Timbre dateur	2020-02-12T08:28:05